

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

Les forêts anciennes

IMPORTANCE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

Au sud du Québec, les forêts ont considérablement reculé devant l'agriculture et l'urbanisation, impliquant ainsi une importante diminution de la quantité et la qualité des forêts matures sur le territoire. Aujourd'hui, de par leur rareté, certaines forêts du Québec se qualifient de ce fait d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE). Il existe trois catégories distinctes d'EFE, soit les **forêts anciennes**, les **forêts rares** et les **forêts refuges**.

POURQUOI PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES EFE?

Chacune des catégories d'EFE constitue un milieu de vie optimal pour plusieurs espèces moins communes. Ces espèces se voient aujourd'hui restreintes dans leur étendue géographique, tout comme l'habitat avec lequel elles sont intimement liées. La biodiversité est l'un des critères justifiant l'importance de conserver les EFE. En fait, les spécialistes estiment que seulement 50 % des espèces sont aujourd'hui connues. La disparition d'un type de forêts pourrait donc entraîner des conséquences irrévocables. La conservation des EFE est donc d'une importance capitale sachant la fragilité de cet équilibre naturel. En dépit de l'importance de ces sites, des interventions humaines détruisent encore ces milieux portant ainsi atteinte aux habitats pour la faune et la flore. Considérant que la superficie de l'ensemble des EFE du territoire occupe seulement 0,1 % de la région de la Chaudière et que chaque année cette proportion diminue, il devient primordial d'intervenir avant que la situation ne soit irréversible.

Saviez-vous qu'il n'y a que **trois forêts anciennes** dans la région de la Chaudière-Appalaches?



LES FORÊTS ANCIENNES

Une **forêt ancienne** est un milieu qui n'a pas ou presque pas connu de perturbation autant humaine que naturelle. Considérant le milieu où ils croissent, les arbres ont largement dépassé la maturité et plusieurs individus ont des tailles impressionnantes. Les essences observées sont des espèces tolérantes et semi-tolérantes à l'ombre telles que l'érable à sucre, le bouleau jaune et le hêtre à grandes feuilles. Les souches sont peu présentes alors que les troncs morts jonchent le sol. Ces débris ligneux, à divers stades de décomposition, peuvent atteindre la dimension des plus gros spécimens vivants. De plus, plusieurs animaux les utilisent pour s'abriter, se nourrir et se reproduire.

Éléments devant être **présents** dans une forêt ancienne :

- Arbres vivants de gros diamètre (prédéfini selon l'essence)
- Chicots de gros diamètre
- Débris au sol de gros diamètre
- Arbres sénescents
- Perturbations naturelles légères (trouée, structure étagée)

Éléments devant être **absents** dans une forêt ancienne :

- Arbres coupés (souches)
- Perturbations sévères (feu, chablis, verglas, épidémie d'insectes)
- Essences intolérantes (bouleau blanc, peupliers, noyer cendré, cerisier tardif) et d'essences intermédiaires (frêne blanc, pins, érable rouge, chêne rouge)

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Dans le cadre du *Projet d'ententes de conservation volontaire des écosystèmes forestiers exceptionnels présents sur le territoire de l'Agence Chaudière*, ce milieu a fait l'objet d'une caractérisation en 2003. D'ailleurs, à ce moment, tous les propriétaires rencontrés ont reçu un cahier descriptif de leur milieu et se sont moralement engagés à le protéger et le mettre en valeur par la signature d'une entente de conservation volontaire;
- Pour tout nouveau site découvert ou nouveau propriétaire, discuter avec ce dernier de la présence et de l'importance de ce milieu sensible sur son lot pour qu'il considère, s'il le souhaite, cet habitat lors de la réalisation de ses travaux d'aménagement.

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

Les forêts anciennes



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

Éléments à respecter	Pour quelles raisons?
Se renseigner avant d'entreprendre des travaux dans les EFE (Informez-vous auprès de la <i>Direction de l'environnement forestier</i> du MRNF pour plus de renseignements au 1-866-248-6936)	Les écosystèmes forestiers exceptionnels bénéficient de mesures de protection strictes. Par ailleurs, à la demande du propriétaire, le MRNF peut également procéder à une visite terrain de la forêt en question pour valider s'il s'agit ou non d'un EFE.
Éviter la coupe	Ces forêts anciennes exigent que leur intégrité soit maintenue afin de conserver leurs attributs exceptionnels. La surface terrière des souches doit être inférieure à 10 % de la surface terrière totale de la forêt ancienne afin de préserver son caractère distinctif.
Conserver un périmètre ou une bande de protection	Ce périmètre permettra de protéger le caractère distinctif du site.
Éviter le drainage sur le site et en périphérie de la forêt ancienne	Cette activité affecterait le niveau de la nappe phréatique de la forêt ancienne.
Conserver les chicots de tailles et d'essences variées, mais particulièrement ceux de plus de 25 cm de diamètre	Quelques oiseaux aquatiques, tels le canard branchu, les harles et les garrots nichent à même les chicots. De plus, ces structures peuvent servir à plusieurs autres espèces animales (pics bois, rapaces, polatouches, etc.). Les chicots sont principalement utilisés comme abri, perchoir, aire d'alimentation et site de nidification.
Conserver les débris ligneux au sol	Les débris ligneux jonchant le sol d'une forêt ancienne sont une de ses composantes les plus importantes. Une faune diversifiée (insectes, salamandres, petits mammifères, etc.) utilise les troncs d'arbres en décomposition pour se nourrir, s'abriter et se reproduire.
Respecter les saines pratiques d'intervention	Le maintien de la diversité biologique, notamment celle des EFE, est l'un des critères de l'aménagement durable des forêts.

LECTURES SUGGÉRÉES

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS. 1997. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec, document d'information*. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec, 43 p.

LONGTIN, B. 1996. *Option de conservation, Guide du propriétaire*. Centre québécois du droit de l'environnement, Montréal, 100 p.

PAQUET, J. et GROISON, V. 2004. *Guide terrain - Saines pratiques d'intervention en forêt privée, Nouvelle édition*. Fédération des producteurs de bois du Québec, Longueuil, 123 p. (10,00 \$)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, DIRECTION DES PROGRAMMES FORESTIERS. 2003. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec, cadre d'intervention en forêt privée*. MRNFPO, Sainte-Foy, 11 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT FORESTIER. 2001. *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec, Éléments clés de la biodiversité biologique*. MRNQ, Québec, 16 p.

VILLENEUVE, N. 1996. *Les écosystèmes forestiers rares et les forêts anciennes : définition des concepts et application au contexte forestier québécois*. Rapport présenté au ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec, 92 p.